



Commune de ROUMOULES
Procès-verbal
du Conseil Municipal du Mardi 10 juin 2025

Convocation et affichage 28/05/2025

Début séance : 20h30

L'an deux mille vingt-cinq et le dix du mois de juin, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre habituel de ses séances sous la présidence de M. Gilles MEGIS, Maire

Présents : M. AMBROSI Robert, M. COCUAUD Alain, M. BLANC Jean, Mme CHAILLAN Delphine, M. CIGLIANO Fabien, Mme DEAUZE Marie-Christine, M. LO SCHIAVO Jean-Philippe, M. MANUEL Laurent, Mme PEY Catherine,

Absents excusés : M. NESTERCZUK Dany, Mme PIERRE-JEAN Ingrid, M.ROY Alain Patrick.

M. ROY Alain Patrick a donné pouvoir à M. MEGIS Gilles

M. NESTERCZUK Dany a donné pouvoir à M. AMBROSI Robert

Le Conseil a choisi pour secrétaire : M. Robert AMBROSI.

Le quorum est atteint.

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée l'ordre du jour,

• Procès-verbal du 29 avril 2025,	• Plan de formation
• Cantine scolaire	• Programme d'électrification 2026
• Logement 4 Rue des Oliviers	• Division parcellaire de la parcelle communale ZB 143 (parcelle concernée par le projet centrale photovoltaïque)
• Location terres agricoles	• Associations
• Convention transfert de propriété de matériel acquis pour l'accomplissement de projets financés par le fonds d'innovation pédagogique	• Présentation de deux devis pour achat de matériel
• Document unique	• Sujets divers.

Et propose de rajouter : Dépôt déclaration préalable pour isolation gîtes communaux

Les conseillers l'acceptent.

- **Intervention de la DLVA concernant la gestion des déchets** : rappel du fonctionnement du service / présentation des déchetteries et des zones de réemploi / Portail des communes / Présentation du Programme Local de Prévention des Déchets / Les Actions de prévention et de sensibilisation / Redevance spéciale pour les professionnels / Tarification incitative / Prise de date pour la réunion publique le 10/09/2025.
- **Approbation du procès-verbal** de la séance du 29 avril 2025, à l'unanimité.
- **N° 2025 – 041 – cantine scolaire** : Accord pour renouveler le contrat de la SAS Provence Délices de Varages. Ce contrat est conclu pour une durée de 1 an. Faire délibération, à l'unanimité.
- **N° 2025 – 042 - Location du gîte 4 Rue des Oliviers** : Après étude des demandes par la commission, Madame NUSSBAUM Pauline est retenue pour la location de ce gîte. Prendre la délibération nécessaire et établir ce bail pour un loyer fixé à 450 euros par mois payable d'avance et une caution d'un mois de loyer. Révision du loyer annuellement selon la variation du coût de l'indice de référence des loyers. Autoriser Monsieur le Maire à signer le contrat de location et toutes les pièces nécessaires à compter du 1^{er} juillet 2025. A l'unanimité.
- **Locations terres agricoles** : Mme NOGARA Manon quitte les parcelles agricoles YA 17 partie (2ha 83a 80ca) et ZY 27 partie (6 h 26a 70 ca) soit un total de 9ha10a50ca qu'elle avait à la location depuis le 01/10/2023 à compter du 01/08/2025. 1 ha de la parcelle ZY 27 partie sera décroché et loué à Mme Delphine CHAILLAN afin de remplacer l'hectare de la parcelle ZB 143 qu'elle exploite qui va servir à l'installation du projet photovoltaïque. Faire une affiche pour la mise à la location de 8 ha 10a 50 ca en mairie pour inscription des personnes intéressées jusqu'au 12/9/2025 à 12 h00. Le bail commencera le 01/10/2025. A l'unanimité.
- **N° 2025 – 043 – Convention transfert de propriété de matériel acquis pour l'accomplissement de projets financés par le fonds d'innovation pédagogique** : Au cours des années scolaires précédentes l'école a bénéficié d'un accompagnement financier à la mise en œuvre d'un projet « notre école faisons là ensemble ». La Direction départementale des services de l'Education Nationale a ainsi procédé à des achats divers de matériel pédagogique. Il convient d'effectuer un transfert de propriété des acquisitions de l'Etat vers la collectivité. Prendre la délibération nécessaire. A l'unanimité.
- **N° 2025 – 044 – Document unique d'évaluation des risques professionnels et le programme annuel de prévention pour l'année 2025** : Accord pour la validation de ce document et de ce programme. Prendre la délibération nécessaire. A l'unanimité.

- **Information du devis** de l'entreprise MOSCONI pour l'achat d'une autolaveuse pour l'école pour un montant de 2 458.33 euros ht. Accord à l'unanimité.
- **Information du devis** de l'entreprise Mobilier GOZ' pour l'achat de deux sièges petite enfance SANUS/MERLIN pour les ATSEM pour un montant de 678 euros ht. Accord à l'unanimité.
- **Plan de formation** : Accord pour le plan de formation présenté, à l'unanimité.
- **Programme d'électrification 2026** : proposer au SDE 04 les travaux suivants pour 2025 enfouissement réseaux électriques : **1)** 600 mètres départ Rue des Adrechs **2)** Quartier la Garenne. **3)** Route de Puimoisson de la RD 952 au lotissement Chauret, **4)** Fin de la Rue des Remparts, Impasse Cayoni **5)** entrée village (de la parcelle ZS 254 jusqu'au carrefour RD952 Route de Puimoisson (parcelle C332)). À l'unanimité.
- **N° 2025-045 - Mission géomètre Parcelle ZA n°143 377 Rue de l'Argentière** : le Devis DELAS BOURENE RICHARD de 1 950 euros HT est retenu pour cette mission. Faire délibération à l'unanimité.
- **N° 2025 - 046 – Travaux gites Place de l'Eglise** : Accord pour autoriser Monsieur le Maire à signer la demande de déclaration préalable et tous les documents nécessaires. Faire délibération à l'unanimité.
- **Subventions associations** : Les subventions sont étudiées et votées lors du conseil municipal de février. Les demandes doivent nous être parvenues au plus tard la 1^{er} quinzaine de janvier.
- **Centre de Gestion des Alpes-de-Haute-Provence** : demande d'adhésion au CDG 04 émise par le syndicat mixte de l'Espace Lumière
- **Information du manifeste** : revendication de la chasse française
- **Convention Oliviers communaux** : les conventions se terminent le 30 septembre 2025. Faire des courriers aux personnes qui ont actuellement des conventions et ensuite faire un appel à candidature.
- **Information que le Centre aéré de Montagnac réouvre**. Tenir informée l'école.
- **Emplacement du composteur partagé**.

Fin de séance à 23h45

Robert AMBROSI
Secrétaire de séance



Gilles MEGIS
Maire de Roumoules

